

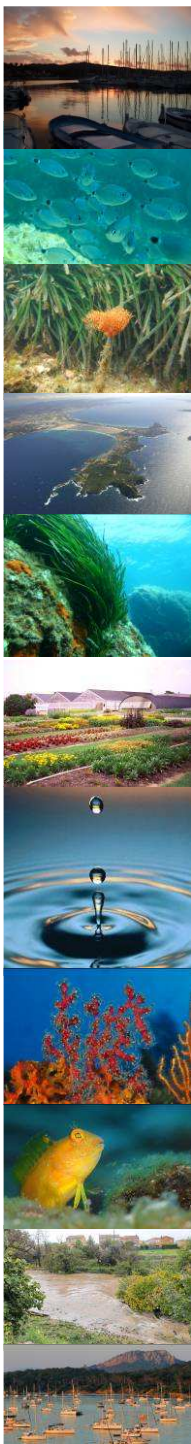


Contrat de baie des îles d'or
Réunion d'installation du Comité de baie

Toulon, mercredi 27 novembre 2013



1. Accueil par M. le Préfet



2. Election du Président du Comité de baie

Réunion d'installation du Comité de baie des Iles d'or
27 novembre 2013





👉 **Circulaire du 30 janvier 2004 relative aux Contrats de rivière et de baie**

« Le Président est un élu. Il est désigné lors de la première réunion par les membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux. »

👉 **Candidatures proposées :**

👉 **Présentation individuelle des candidats**

👉 **Vote**

👉 **Installation du Président**

3. Proposition d'un projet de règlement intérieur du Comité de baie



Projet de règlement intérieur du Comité de baie

Il permet de cadrer :

- Les **missions** générales du Comité de baie
- L'**organisation interne** du Comité de baie (rôle du Président et des différentes instances assistant le Comité de baie, missions de la cellule d'animation...)
- Les **règles de fonctionnement** du Comité de baie (ordres du jours, convocations, périodicité des réunions, décisions...)
- Les **modalités concrètes d'articulations** avec les autres démarches, notamment le SAGE Gapeau

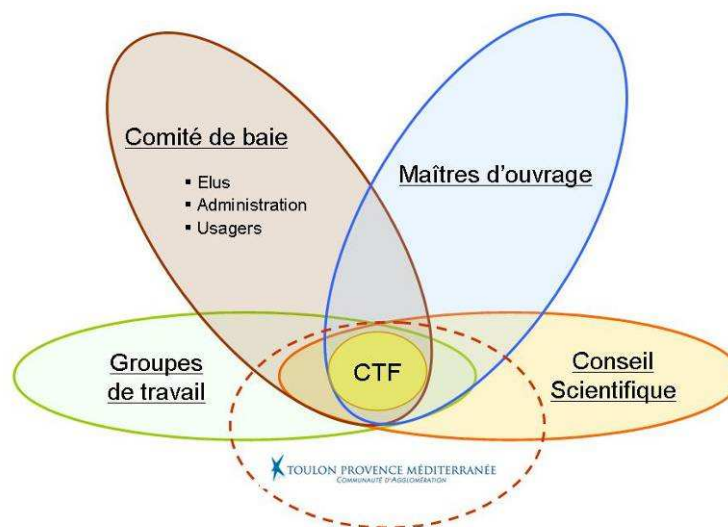


Proposition de valider le principe de rédaction d'un projet de règlement intérieur pour le Comité de baie des Iles d'or

- ☞ Rédaction d'un projet par la cellule d'animation
- ☞ Transmission pour avis à l'ensemble des membres du Comité de baie
- ☞ Adoption du document lors de la prochaine réunion du Comité de baie



4. Présentation des instances assistant le Comité de baie (Comité technique et financier, Conseil Scientifique)



Réunion d'installation du Comité de baie des Iles d'or
27 novembre 2013



Le Comité Technique et Financier (CTF)

Comité restreint composé de techniciens représentant les partenaires du Contrat de baie. Comité chargé d'apporter un **soutien technique à la cellule d'animation**, à la fois sur les domaines maritimes et continentaux, et préparer les réunions de Comité de baie.

Proposition de composition (à valider en séance) :

- ➔ Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- ➔ Conseil Général du Var
- ➔ Conseil Régional PACA
- ➔ DDTM du Var
- ➔ DREAL PACA
- ➔ ONEMA
- ➔ Parc national de Port-Cros
- ➔ Préfecture maritime de Méditerranée
- ➔ Structure porteuse du Contrat de baie des Iles d'or
- ➔ Structure porteuse du SAGE Gapeau
- ➔ Syndicat mixte SCoT Provence Méditerranée



Le Conseil Scientifique (CS)

Groupe d'experts scientifiques compétents dans les domaines relatifs aux actions du contrat de baie.

Rôle consultatif auprès du Comité de baie.

Intervention de M. PHILIP, Président du Conseil Scientifique des Contrats de baie de la rade de Toulon et des Îles d'or

5. Présentation du bilan d'étape et articulation avec les autres démarches



Aire administrative



Masses d'eau superficielles et masses d'eau côtières

Que dit le SDAGE 2009 ?



2 ME côtières

☞ Objectif d'atteinte du bon état : 2015

18 ME superficielles

☞ 3 sous bassins versants (Gapeau, Roubaud, Maravenne)

☞ 5 masses d'eau à dérogation **2021** ou **2027**

☞ Paramètres de dérogation : nutriments / pesticides, manque de connaissance, morphologie, substances prioritaires



Masses d'eau souterraines

Que dit le SDAGE 2009 ?

Massifs calcaires du Trias au Crétacé dans le BV de l'Argens

Domaine marno-calcaire et gréseux de Provence est - BV côtiers est

Massifs calcaires de Sainte-Baume, Agnis, Sainte-Victoire, Mont Aurélien, Calanques et Bassin du Beausset

Socle massif de l'Estérel, des Maures et Iles d'Hyères

Calcaires et marnes Muschelkalk plaine de l'Eygoutier

Alluvions du Gapeau

Domaine marno-calcaire de la région de Toulon

Masses d'eau souterraines

 Projet de Contrat de Baie des Îles d'Or

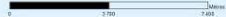
Légende

Périètre du Contrat de Baie des Îles d'Or

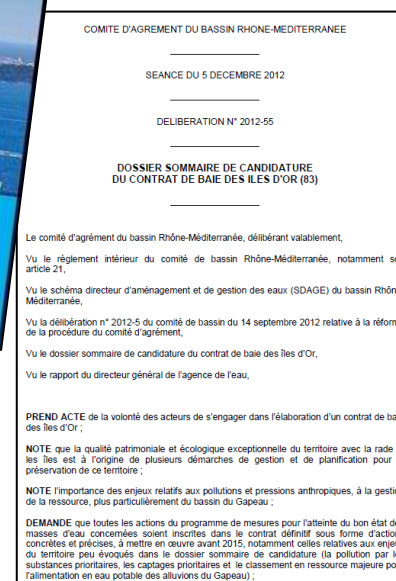
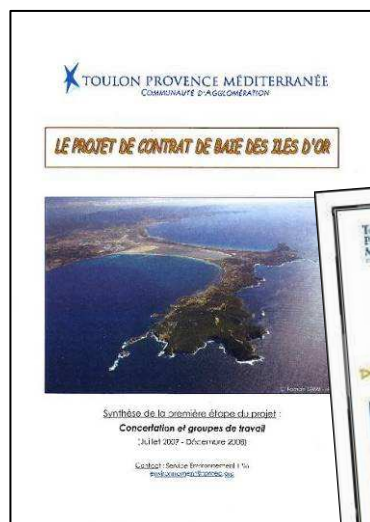
7 ME souterraines

 2 masses d'eau à dérogation **2021**

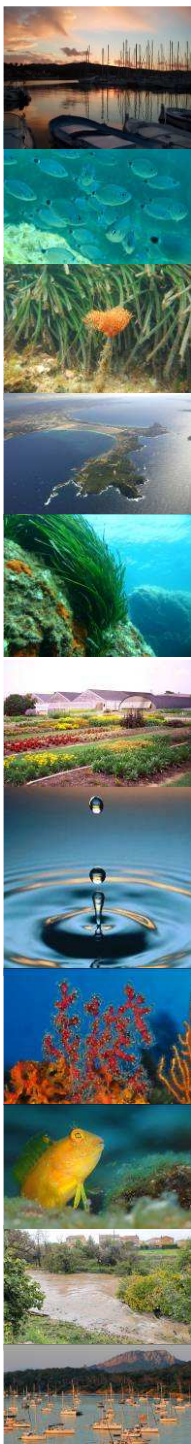
 Motifs : nitrates / pesticides, mauvais état quantitatif



5.2 Bilan d'étape



Réunion d'installation du Comité de baie des Iles d'or
27 novembre 2013

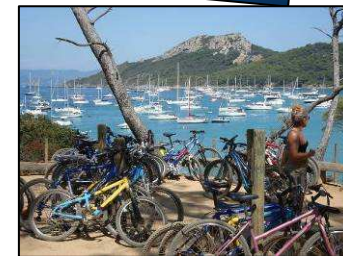
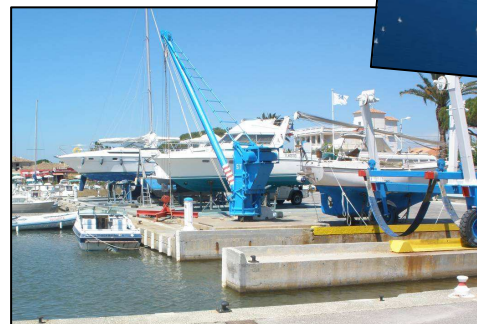
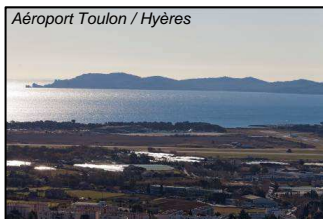


Rappel des principaux faits marquants

Phase de concertation locale	2 juillet 2007 : réunion d'information marquant le lancement du Contrat de baie des Iles d'or
	juillet 2007 - décembre 2008 : groupes de travail thématiques pour bâtir la problématique Contrat de baie sur ce territoire
	15 décembre 2008 : réunion de restitution
Phase d'agrément provisoire	2010-2012 : élaboration du dossier de candidature <ul style="list-style-type: none"> • diagnostic du territoire • définition des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques • validation du périmètre • pertinence de l'outil choisi et articulation avec les démarches en cours
	5 décembre 2012 : obtention de l'agrément provisoire et recommandations pour la poursuite de la démarche
27 novembre 2013 : réunion d'installation du Comité de baie des Iles d'or	

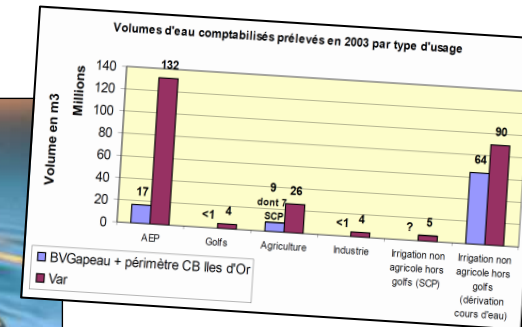
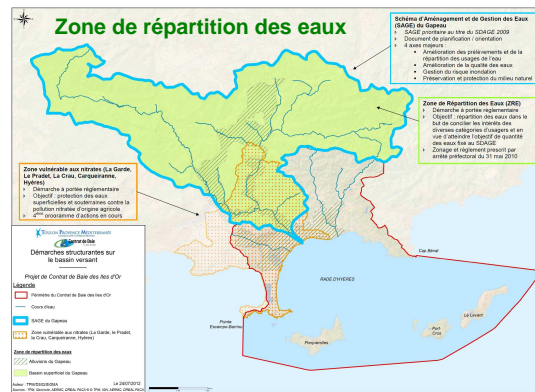
Les enjeux prioritaires du Contrat de baie des Iles d'or

- 1 **Instaurer, coordonner et animer une gouvernance à l'échelle du territoire, qui fédère sur le plan stratégique et politique l'ensemble des démarches, pour un objectif ciblé : l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**
- 2 **Poursuivre et compléter les connaissances et les actions de réduction des pollutions continentales ou marines, ponctuelles ou diffuses, pour l'atteinte du bon état des masses d'eau et le maintien des usages**



Les enjeux prioritaires du Contrat de baie des Iles d'Or

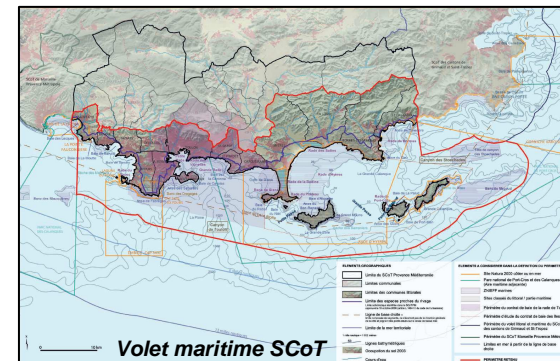
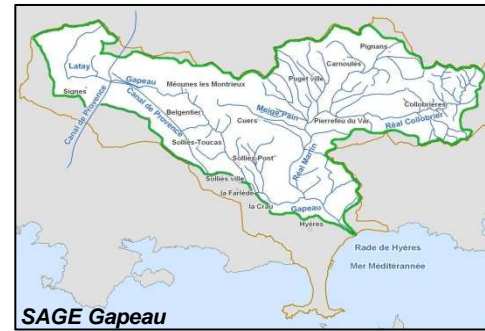
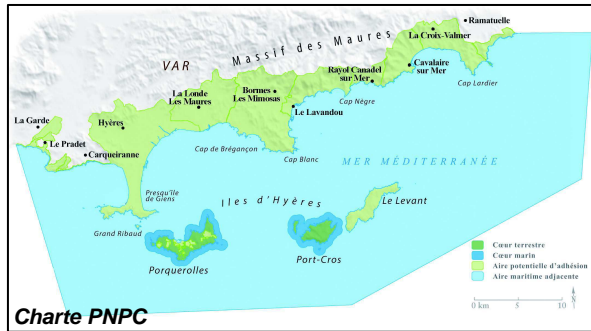
③ Gérer et partager raisonnablement les ressources en eau pour préserver leur équilibre quantitatif

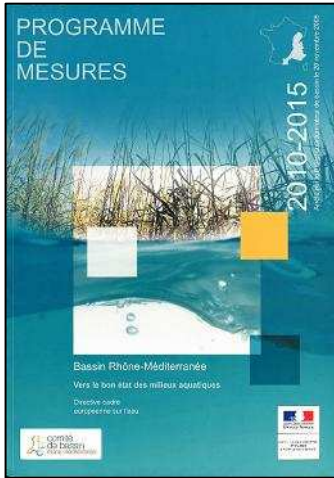


④ Comprendre l'hydromorphologie, la dynamique du Gapeau et des autres cours d'eau du territoire, pour améliorer simultanément leur bon fonctionnement écologique et hydraulique, la prise en compte dans les documents d'urbanisme et la protection des inondations

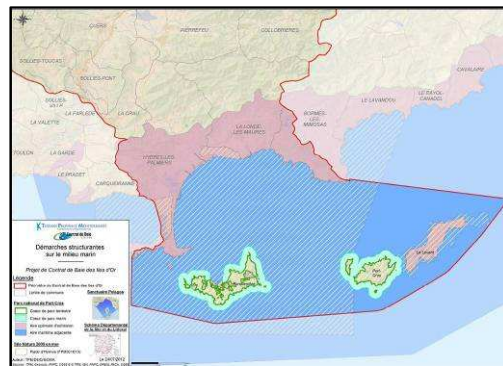
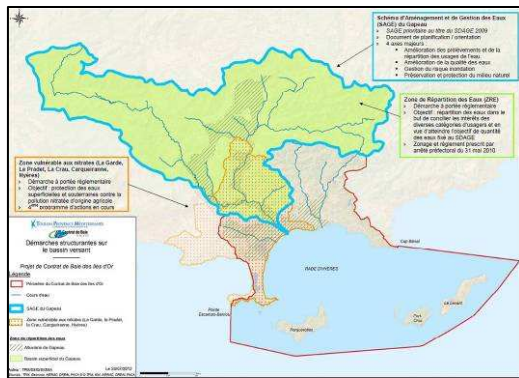
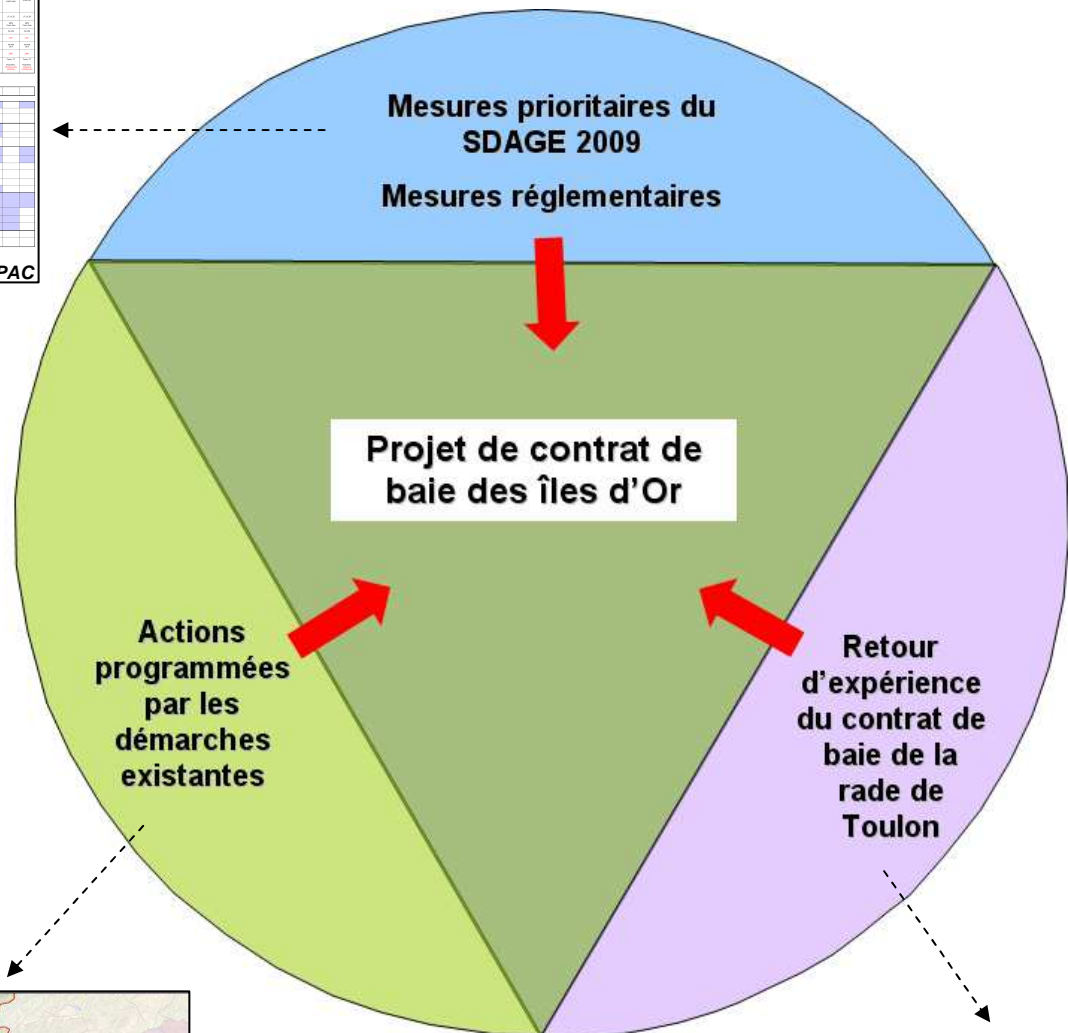


5.3 Articulation avec les autres démarches





Mesure	2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Plan	Fin	Plan	Fin	Plan	Fin	Plan	Fin	Plan	Fin	Plan	Fin
M1												
M2												
M3												
M4												
M5												
M6												
M7												
M8												
M9												
M10												
M11												
M12												
M13												
M14												
M15												
M16												
M17												
M18												
M19												
M20												
M21												
M22												
M23												
M24												
M25												
M26												
M27												
M28												
M29												
M30												
M31												
M32												
M33												
M34												
M35												
M36												
M37												
M38												
M39												
M40												
M41												
M42												
M43												
M44												
M45												
M46												
M47												
M48												
M49												
M50												
M51												
M52												
M53												
M54												
M55												
M56												
M57												
M58												
M59												
M60												
M61												
M62												
M63												
M64												
M65												
M66												
M67												
M68												
M69												
M70												
M71												
M72												
M73												
M74												
M75												
M76												
M77												
M78												
M79												
M80												
M81												
M82												
M83												
M84												
M85												
M86												
M87												
M88												
M89												
M90												
M91												
M92												
M93												
M94												
M95												
M96												
M97												
M98												
M99												
M100												



Le Contrat de baie des Iles d'or et le SAGE Gapeau...



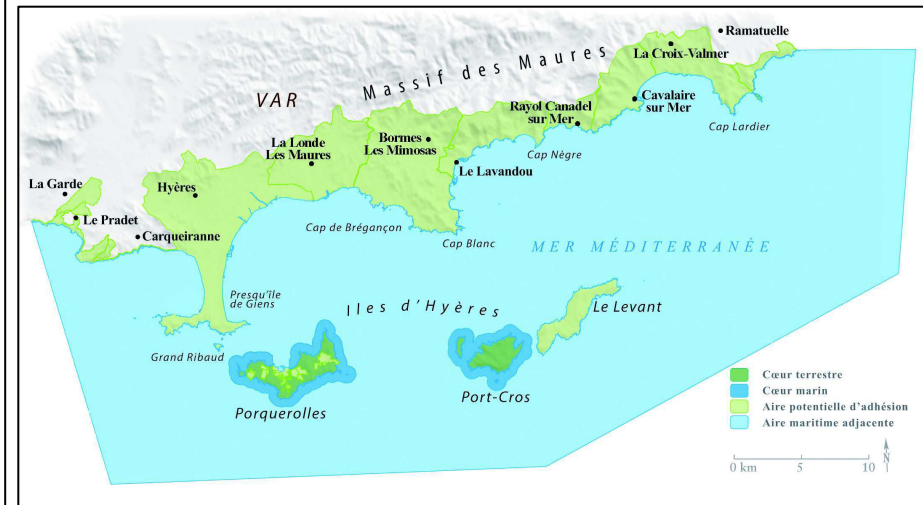
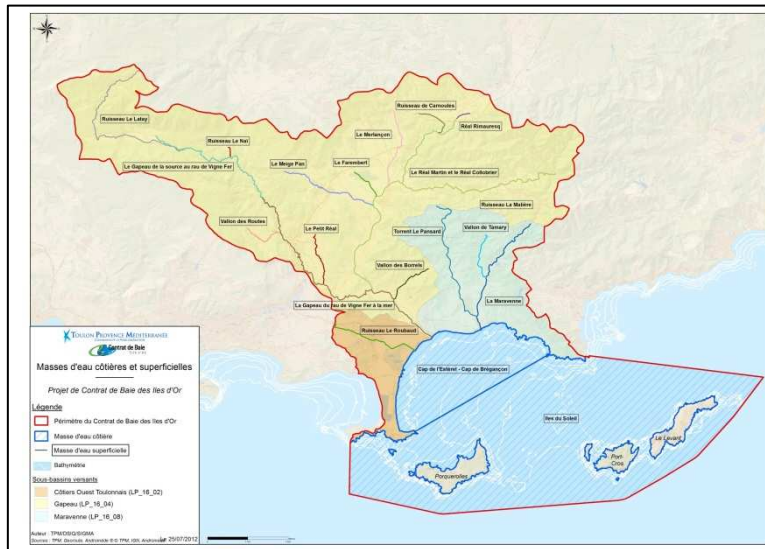
SAGE Gapeau : document de planification sur 10 ans, doté d'une portée réglementaire

Contrat de baie des Iles d'or : outil opérationnel pour agir sur 5 ans basé sur la notion de partenariat

Ce que le Contrat de baie des Iles d'or peut apporter au SAGE Gapeau :

- ☞ Une facilité de mise en œuvre des actions prioritaires et des attentes du SDAGE, et notamment son programme de mesures
- ☞ Une lisibilité financière et organisationnelle (MOa identifiée, plan de financement)
- ☞ Une mise à disposition directe d'outils de suivi (tableau de bord de suivi environnemental...) et de communication (site internet...)

Le Contrat de baie des Iles d'or et la charte du Parc national de Port-Cros...



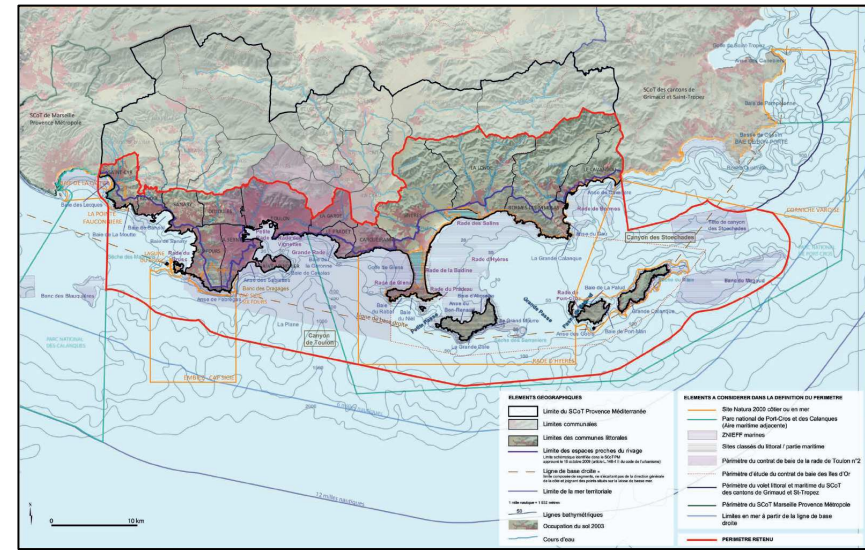
Charte du Parc : document cadre en matière de développement durable sur le territoire. Elaborée pour 15 ans.

Contrat de baie des Iles d'or : plan d'actions sur 5 ans spécifique à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Ce que le Contrat de baie des Iles d'or peut apporter à la charte du Parc :

- ☞ Un cadre de mise en œuvre opérationnelle des mesures inscrites à la charte et répondant aux objectifs du Contrat (concordance des calendriers d'élaboration)
- ☞ Une possibilité d'intervenir dans des domaines qui ne relèvent pas du champ d'action du Parc mais dont le territoire qu'il gère subit les impacts (lutte contre les pollutions issues des bassins versants de la rade par exemple)
- ☞ Une connaissance affinée de l'eau et des milieux aquatiques

Le Contrat de baie des Iles d'or et le volet littoral et maritime du SCoT PM...



Volet littoral et maritime du SCoT Provence Méditerranée : [document de planification](#) sur [15 ans](#), doté d'une [portée juridique](#)

Contrat de baie des Iles d'or : [outil opérationnel](#) pour agir sur [5 ans](#) basé sur la notion de [partenariat](#) et spécifique à la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

Ce que le Contrat de baie des Iles d'or peut apporter au volet mer du SCoT :

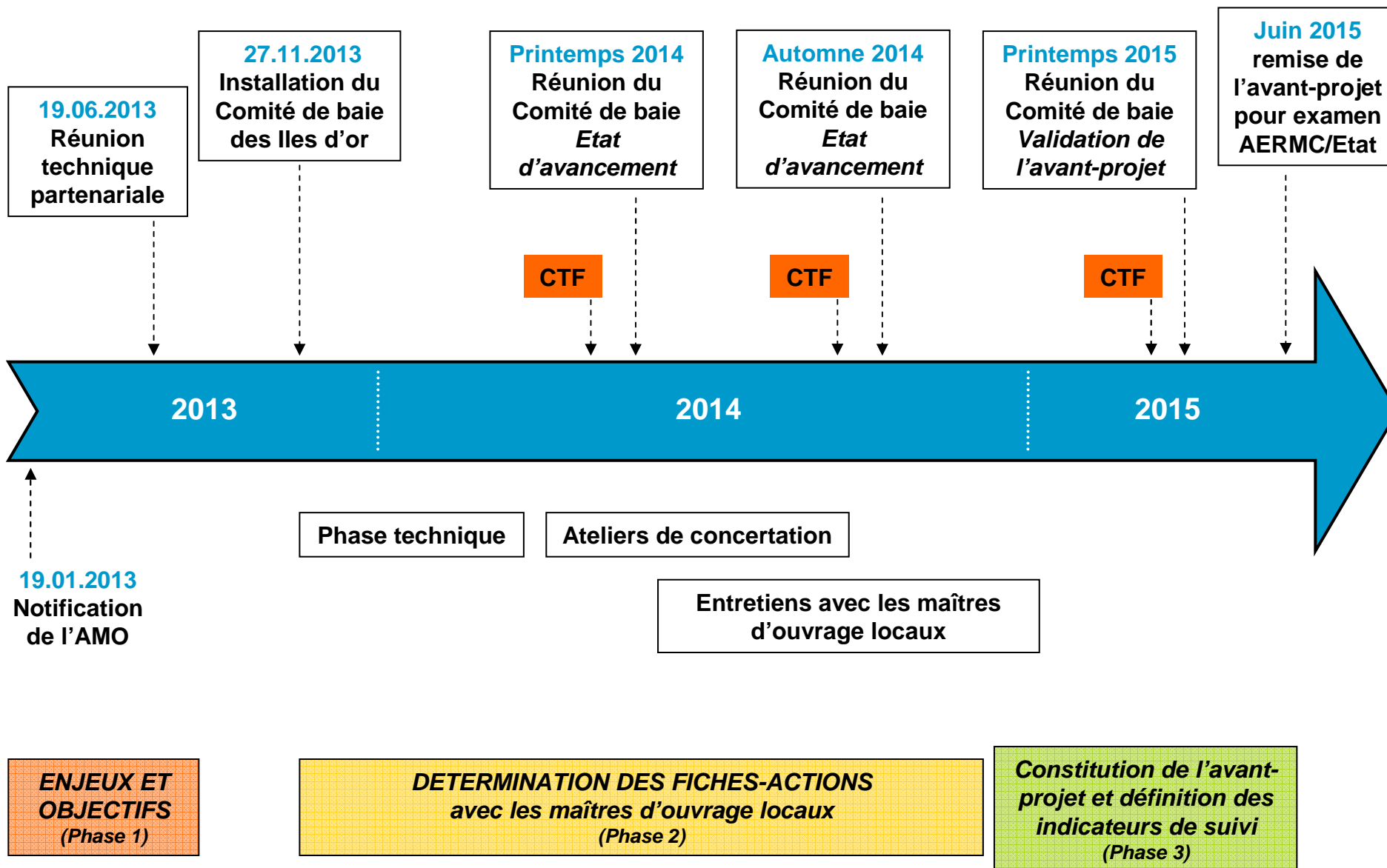
- ☞ Une source d'information pour la mise à jour du diagnostic environnemental
- ☞ Une réponse pratique et concrète pour l'amélioration ou le maintien de la qualité des eaux en accord avec la vocation des espaces déterminés par le SCoT



6. Présentation de l'AMO et du calendrier d'élaboration de l'avant-projet



Calendrier prévisionnel d'élaboration de l'avant-projet



7. Questions

Réunion d'installation du Comité de baie des Iles d'or
27 novembre 2013



Merci pour votre attention

Contact :

Magali ROUX

Chargée de mission Contrat de baie des Iles d'or

04.94.01.32.36

mroux@tpmed.org

contact@contratdebaie-tpm.org